

Le 31 Mars 2026 à Nantes

Le Guide des jumelages

Vivre l'Europe au coeur des communes et des territoires

Depuis septembre 2024, la Fédération Française des Maisons de l'Europe (FFME) ainsi que les Maisons de l'Europe (MDE) volontaires ont élaboré **un Guide des jumelages, s'adressant à l'ensemble du réseau des Maisons de l'Europe en France**. Il s'agit là d'un nouvel outil fortement attendu, au regard des nombreuses sollicitations dont nous faisons l'objet par les comités de jumelages et par les institutions chaque mois.

C'est grâce au travail de notre réseau, mais également **avec le soutien du CIDEM et du Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères**, que ce Guide a pu voir le jour. Il s'inscrit dans la dynamique de relance des comités de jumelage, soutenue par le Ministère depuis fin 2025. Jean-Noël Barrot, ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, avait notamment annoncé fin 2025 le lancement proche d'un fonds de soutien national aux jumelages.

Chaque mois, de nombreuses **collectivités ou associations s'interrogent** : Comment monter un jumelage ? Quelles sont les étapes préparatoires ? Quel est le cadre juridique ? Existe-t-il des financements ? C'est donc dans le but de **répondre au mieux à ces questions**, que le Guide des jumelages a été pensé pour assister les MDE dans ses démarches d'aide et d'accompagnement auprès des collectivités et des associations entreprenant des initiatives de jumelage.

Ce guide est découpé et organisé en **différents chapitres** :

- un sur les coopérations extérieures des collectivités territoriales ;
- un autre sur ce qu'est le jumelage ;
- mais aussi sur le cadre juridique ;
- comment construire un jumelage et sa mise en place ;
- les dispositifs de financements ;
- comment re-dynamiser les actions de jumelages
- ainsi qu'une partie sur comment permettre aux jeunes de participer et de s'impliquer.

Tous ces points **sont clefs** dans le bon fonctionnement des jumelages et s'inscrivent également dans l'objectif stratégique d'une **Europe plus sociale** poursuivi par l'UE.



À cette occasion, Karine Daniel, présidente de la Fédération Française des Maisons de l'Europe, **a déclaré** :

*"Comme pour répondre à la devise de l'Union européenne "Unie dans la diversité", les jumelages rassemblent les populations autour **d'une ambition commune** : celle de fonder une communauté unie de valeurs, construite par la diversité des moeurs et des cultures. Et les Maisons de l'Europe de notre réseau sont des **acteurs complémentaires** de cette dynamique, à travers leur engagement en faveur de la coopération européenne, de l'éducation non-formelle à la citoyenneté et au vivre-ensemble européen. En accompagnant tous les acteurs activement impliqués dans les processus de jumelages, elles contribuent à en faire des espaces d'apprentissage, de coconstruction et d'ouverture sur autrui."*